AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affillié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.



Loÿs Carrier
Président

Lapalisse, le 25 mai 2026

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MAI 2026

Présents : R. Barret, L. Carrier, B.Chogne, T. Darpin, R. Fradin, D. Galant, H. Hétault, J. Michallat, L. Montagnac, JP Ray, C. Roux, H.Tocquard.
Excusés : B.Becouze, F. Vouta

Situation financière des appareils :

Celle du DR 400 est difficile compte tenu d'un important surcoût de frais d'entretien dû au problème sur les axes de pistons, d'un nombre d'heures de vol inférieur à celui de l'année dernière à la même date, de l'augmentation du prix du carburant et d'un retard des assurances pour rembourser les travaux effectués sur le hangar.

Pour le FK 9 on constate également une diminution de l'activité ; par ailleurs, un remplacement des silent blocs s'avère nécessaire et sera fait prochainement par Claude Roux, Éric Aubery et Jacques Hétault nos mécaniciens bénévoles

Le Trésorier confirme que la situation financière actuelle du club est saine mais délicate ; le Conseil décide de maintenir les tarifs actuels des heures de vol et apportera des ajustements si nécessaire.

Hangars :

Afin d'éviter des erreurs d'interprétation, des précisions concernant les périodes dues pour les emplacements vont être apportées dans le texte de la convention de location.

Instructeur :

Laurent Montagnac passera prochainement l'épreuve théorique puis enchaînera avec une formation pratique à Mende pour obtenir la licence d'instructeur ULM. L'objectif est un début de formation pratique pour octobre 2026.

Questions diverses :

Aéromodélisme :

- Henri Tocquard informe le Conseil que la section aéromodélisme de Lapalisse est maintenant inscrite auprès de la FFAM et compte 7 membres.
- Un compte va être ouvert sur AEROGEST et la section assurera sa gestion financière de manière autonome .
-Pour les membres intéressés, le Conseil signale que la cotisation Aéroclub annuelle (135€) permet d'accéder aux activités de la section aéromodélisme

- Le GPS du FK 9 devenu obsolète va être désinstallé et remplacé par un support pour permettre l'utilisation en vol de systèmes personnels.

- L'utilisation d'un matériel plus performant pour résoudre les problèmes de la webcam est évoqué, ainsi que celui d'un abonnement pour gérer les modifications incessantes de l'adresse IP.

-Plusieurs demandes de subventions -auprès du CRA 01 - FFA - FFPLUM- feront l'objet de relances.

-La date retenue pour le rassemblement à LAPALISSE dans le cadre des Croissants Volants est celle du 05 juillet prochain .

-Une Journée Portes Ouvertes sera organisée à la fin du mois de septembre.

Par un vote à l'unanimité le Conseil approuve la passation de pouvoir entre Loÿs CARRIER actuel Président et son successeur : Jean Pierre RAY

La séance du Conseil se termine à 11 H 30